

TRES BONNES VACANCES A TOUS

ET RENDEZ VOUS A LA RENTREE AVEC...

Fête de notre patrimoine local

Samedi 3 septembre 2022
à partir de 16h devant la mairie



◆ Balade champêtre



...ET SI POMPIGNAC VOUS ÉTAIT CONTÉ?



◆ Concert Place de l'Entre-Deux-Mers

◆ Quiz enfants et adultes

COMMUNE DE POMPIGNAC

LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

PLACE DE L'ENTRE-DEUX-MERS

FORUM DES ASSOCIATIONS



FOIRE DE

VIDE GRENIER MARCHÉ GOURMAND

POMPIGNAC

FOIRE AUX VINS



ACCUEIL DES NOUVEAUX POMPIGNACAIS
STAND MAIRIE DE 10H A 12H

FORUM DES ASSOCIATIONS JOURNÉE FESTIVE

Réservez votre dimanche pour le forum des associations. Journée festive en centre bourg avec : Vide grenier sur la place de l'Entre-Deux-Mers, commerces de bouche, accueil des nouveaux PompiGNacais au stand de la Mairie. Restauration sur place.



REUNION PUBLIQUE
JEUDI 29 SEPTEMBRE
Salle Maurice Déjean – 18h30 pour un 1^{er} bilan de mandat et échanges.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Inondations route de la Poste

Le 17 juin 2021, nous étions en alerte météorologique – orage – vigilance orange et nous avons vécu l'une des inondations les plus graves de notre commune

Le Comité Communal d'Action Sociale de Pompignac se mobilise pour accompagner les personnes âgées et vulnérables durant ces périodes de canicule. Pour cela, contactez la Mairie, faites-vous connaître et inscrivez-vous sur le registre tenu à jour en Mairie. Les membres du CCAS et les agents communaux assureront une veille et seront disponibles en cas de besoin. Alors n'hésitez pas ! contactez votre Mairie ! 05 57 97 13 00 mairie@pompignac.fr

Attention : si une personne de la Mairie est amenée à vous rendre visite, elle vous prévient avant. Alors soyez prudents si quelqu'un se présente à vous sans vous avoir prévenu. Il peut s'agir d'un imposteur

EN QUOI CONSISTE LE PLAN CANICULE EN FRANCE ?

Le ministère des Solidarités et de la Santé a également mis en place une plate-forme téléphonique nationale à votre disposition.

En cas de fortes chaleurs, vous pouvez joindre le 0 800 06 66 66 tous les jours de 9h à 19h.

L'appel est gratuit depuis un poste fixe.

DES MOIS DE JUIN UN PEU FOUS !

Le 17 juin 2022, nous étions en alerte météorologique – canicule - vigilance rouge et nous avons supporté des températures extrêmes pour notre région avec une température ressentie allant jusqu'à 46°C.



Centre bourg sous 40°C

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - #canicule

LES BONS GESTES DURANT L'ÉTÉ :

- Aérez le matin puis fermez les volets pour conserver la fraîcheur de vos habitations
- Rafraîchissez les nourrissons et enfants régulièrement
- Buvez régulièrement même si vous n'avez pas la sensation de soif
- Mangez en quantité suffisante
- Adaptez vos sorties aux heures les plus fraîches
- Évitez les activités physiques
- Prenez soin de vos proches

FÊTE DU PATRIMOINE : 3ÈME REPORT !!!

La fête du patrimoine a dû être repoussée une 3ème fois suite à la vague de chaleur. En effet, par arrêté préfectoral aucune manifestation en extérieur n'était autorisée durant cet épisode météorologique.

Elle était initialement prévue le samedi 19 juin 2021. 2 jours auparavant, nous vivions un événement pluvieux dramatique sur la commune. La municipalité avait alors décidé de la reporter en septembre 2021 par respect pour les victimes des inondations et parce que le cœur n'était pas à la fête...

En septembre 2021, la mise en place du contrôle de pass sanitaire systématique nous était imposée par la préfecture pour tout participant aux balades prévues sur la commune. Impossible à garantir ! Nous avons alors décidé de reporter au 18 juin 2022.

Reportée de nouveau...La 4ème date sera la bonne n'en doutons pas ! Nous vous attendons nombreux pour cette découverte de l'histoire de notre commune. Alors RDV le samedi 3 septembre à 16h devant la mairie. Habits d'époque seront les bienvenus !

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Arrivé dans les années 2010, cet envahisseur est présent dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine (hormis la Creuse). Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Les caractéristiques de ce moustique sont les suivantes :

- Ponte uniquement dans les récipients artificiels contenant de l'eau
- Agressif, son rayon d'action est faible, environ 150 mètres.
- Activité diurne : en début et fin de journée

Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.

DES GESTES SIMPLES POUR ÉVITER SA PROLIFÉRATION ET SE PROTÉGER

• Coupez l'eau aux moustiques ! Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : **COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !**

Le moustique tigre (de son nom scientifique *Aedes albopictus*) est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... **le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !**

Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille !

PARTOUT, même dans le moindre petit creux de bâche, **SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES** où le moustique pond et prolifère.

LES MOUSTIQUES PROLIFÈRENT DANS MON QUARTIER, DANS MA COMMUNE, POUR QUELLES RAISONS NE TRAITE T'ON PAS ?

• Le moustique tigre ne peut être éradiqué car ses larves sont résistantes à des conditions environnementales très défavorables.

• Les traitements ne sont déclenchés par les autorités sanitaires qu'en cas de risque de propagation épidémique (dengue, chikungunya ou zika). Ils concernent des périmètres limités et respectent des distances de sécurité avec les sites à risques



Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



Photos (mauvais) souvenirs



(cours d'eau,...). Seuls les secteurs où un risque est identifié sont traités (lieux fréquentés par une personne malade durant sa période de virémie et où le moustique tigre a été décelé). Ils visent à supprimer les moustiques adultes (les œufs et les stades immatures de l'insecte ne peuvent pas devenir contaminants).

• Ces traitements ne sont pas une solution durable pour réduire la nuisance car ils n'ont aucun effet sur les œufs ni les larves de moustiques. **Une nouvelle population de moustiques tigres (sains) apparaît donc dans les jours qui suivent l'opération.**

• Traiter régulièrement présenterait deux inconvénients importants :

1. Création de résistance aux traitements: les molécules risqueraient alors de ne plus être actives en cas d'épidémies.

2. Risque d'exposer la population riveraine à ces insecticides par des traitements répétés.

Pour passer un été tranquille, soyons tous vigilants, ne laissons pas d'eaux stagnantes être le nid des moustiques !

ARNS, FETTER SUR LA VIE PUBLIQUE - Création et Illustration - Département Communication ARS Nouvelle-Aquitaine - Avril 2021

HORAIRES ET FERMETURES ESTIVALES



PERMANENCES URBANISME

Durant le mois d'août, les permanences urbanisme sont suspendues. Elles reprendront à compter du 8 septembre 2022 – après midi
Pour rappel, permanences sur rdv tous les jeudis après-midis.

PANNEAU POCKET, L'ACTUALITÉ DE POMPIGNAC DANS VOTRE POCHE ! OU QUE VOUS SOYEZ, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Panneau Pocket c'est quoi ?

C'est une application mobile d'information et d'alerte qui permet aux utilisateurs de smartphone de connaître rapidement et facilement l'actualité de leurs communes favorites, dont Pompignac, et de recevoir des notifications quand il s'y passe quelque chose : événements, informations de coupure réseaux, travaux sur voirie, alertes météo, et bien plus encore !

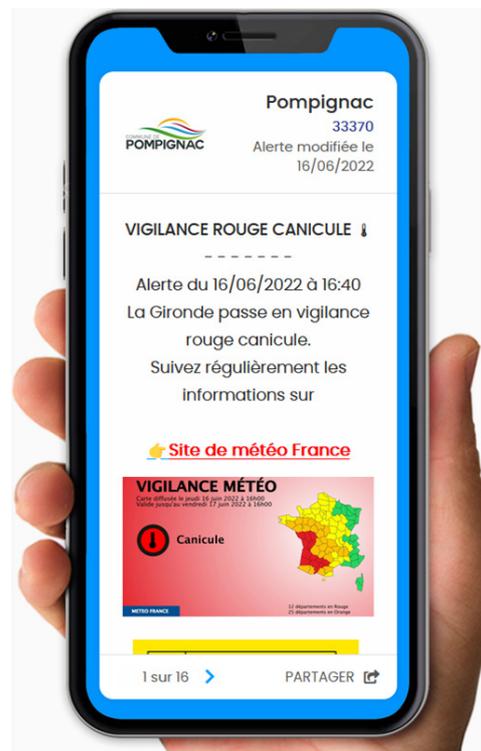
Infos pratiques :

Panneau Pocket est disponible gratuitement sur Google Play, l'App Store d'Apple, et sur l'AppGallery d'Huawaei. L'application est accessible également sur ordinateur via app.panneaupocket.com.

100% gratuit, 100% anonyme (pas de création de compte, pas de récolte de données personnelles), 0% publicité

Si vous ne disposez pas de smartphone, vous pouvez utiliser la version ordinateur : <https://app.panneaupocket.com/>

Nouveauté ! Pour une meilleure visibilité, à partir du mois de septembre, une rubrique spécifique du Panneau Pocket de Pompignac sera dédiée aux événements associatifs et festifs.



ILÔT NUMÉRIQUE DE L'AGENCE POSTALE

Après la période de restrictions liées au virus Covid 19, l'îlot numérique de l'Agence Postale Communale a été remis en fonctionnement.

Il comprend un ordinateur, une imprimante et un scanner.

Gratuit, il permet aux personnes qui ne sont pas informatisées :

- d'accéder à internet,
- de rédiger des documents, des courriers (Word / Excel / Powerpoint),
- d'imprimer des documents,
- de scanner des documents,
- de faire des démarches administratives simplifiées en ligne : raccourcis CAF / CPAM-AMELI / Service-Public / Pole Emploi / LegiFrance (diffusion du droit) / Amendes (paiement en ligne) / Cadastre,

- d'utiliser des services de La Poste : raccourcis vers le site de La Poste / La Banque Postale / La Poste Mobile Sui-vi colis et courrier / Produits La Poste / Contact Conseiller La Banque Postale / Conditions générales de ventes / Messagerie La Poste.net / Digiposte (stockage de documents numériques) / Déclaration douanière.

LA POSTE

L'ÎLOT NUMÉRIQUE

de l'Agence Postale Communale

GRATUIT & LIBRE D'ACCÈS

COMMUNE DE POMIGNAC

- IMPRIMER** des documents
- SCANNER** des documents
- ACCEDER** à l'Internet
G Y B Q
- REDIGER** des documents
W X P
- UTILISER** les services institutionnels
La Poste CAF Pôle Emploi Assurance Maladie Service Public.fr

L'ACDB DÉMÉNAGE

L'Association les Coteaux de Bordeaux (ACDB) œuvre au quotidien en proposant de nombreux services à la personne pour les habitants de notre territoire. L'ACDB agit notamment en proposant des services permettant le maintien à domicile de nos séniors.

De nombreux bénéficiaires résident à Pompignac et sur tout le territoire de la communauté de communes Les Coteaux Bordelais. Depuis plus de 10 ans, la commune de Pompignac mettait à disposition, gratuitement, un local municipal situé dans la galerie marchande du centre bourg. Ce local abritait le siège social.

D'une surface d'environ 50 m², ce local était devenu trop exigu pour cette association qui emploie plus d'une centaine de personnes et qui avait besoin de locaux bien plus grands pour y transférer ses activités et ainsi assurer des conditions de travail adaptées à son développement.

La commune de Salleboeuf a tout dernièrement réhabilité un bâtiment de 115m² qui comprend une salle de 85m², une cuisine, un local technique et des sanitaires.

Le conseil municipal de la commune de Salleboeuf a décidé de le louer à l'association Les Coteaux de Bordeaux.

Excellente nouvelle pour cette association et pour tous les habitants de notre territoire qui pourront continuer à bénéficier d'un service de qualité.



LE POINT TRAVAUX

Durant la période estivale l'activité est très soutenue pour les entreprises qui interviennent sur la commune et pour nos services municipaux. En effet, le programme des travaux est chargé avec obligation de faire durant les vacances scolaires pour beaucoup d'entre eux.

AMÉNAGEMENT DE CENTRE BOURG

La question est souvent posée : mais que se passe-t'il en centre bourg, face à l'école maternelle? des constructions sont-elles prévues ? Non, pas d'inquiétude ! il n'en est rien.

Cet espace situé devant l'école maternelle reliant le vieux bourg aux quartiers de Saint Paul, Callonge... est en pleine transformation pour créer un espace végétalisé et arboré. Ce sera un lieu de rencontres intergénérationnelles, de partage et de jeux pour tous les âges.

Après nettoyage complet et évacuation de gravats et autres déchets stockés sur place depuis des années, des travaux ont lieu progressivement depuis début 2022.

- Les plantations sont effectuées progressivement au fil des saisons : les talus, arbustes et arbres viennent habiller les lieux pour créer des espaces végétalisés agréables et variés. Certaines en juin 2021, d'autres début 2022 et en juin malgré la vague de chaleur subie. Les quelques 100 plants stockés en pot plastique aux ateliers municipaux ne pouvaient plus être conservés ainsi car trop peu de terre dans les pots pour retenir l'eau d'arrosage et assurer l'hydratation des racines. Le choix a donc été fait de les planter avec terreau réalisé par les agents techniques de la Mairie, les conditions s'avérant meilleures qu'en pot. Un arrosage quotidien est assuré par les agents avec l'eau des puits communaux.

- Des cheminements piétons ont été réalisés permettant à chacun de rejoindre les divers lieux du centre bourg en toute sécurité en traversant un espace paysagé et végétalisé agréable.

- Une table de ping pong et une table de jeux, des tables de pique-nique et des bancs viendront compléter les aménagements déjà créés.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : DU CHANGEMENT POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022

Pose d'une nouvelle chaudière

Véritable dinosaure en matière de chauffage, la chaudière actuelle était en fin de vie. Depuis de nombreux hivers, nous subissons des pannes répétées couplées à des consommations de gaz élevées.

Elle est donc remplacée durant l'été 2022 par un nouvel équipement beaucoup plus fiable et performant.

Un nouveau réseau d'eau chaude alimentant les radiateurs de certaines classes sera également créé. Plus court et calorifugé il assurera une meilleure desserte des locaux.

Montant des travaux : près de 90 000 € TTC.

Ce marché a été établi dans le cadre d'un groupement porté par le SDEEG (Syndicat départemental Energies et Environnement de la Gironde) qui regroupe 535 communes. Ce dispositif a permis de négocier, par le nombre et la masse de travaux, des prix avantageux

La Mairie a, par ailleurs, demandé et obtenu des subventions à hauteur de 37 000 € pour accompagner la réalisation de ces travaux.

Enfin, ces nouveaux équipements permettront de faire des économies conséquentes sur la consommation de gaz à l'heure où les prix de l'énergie s'envolent ;



Pose d'un nouveau revêtement de sol dans 3 classes

Notre école élémentaire a bien vécu. Le revêtement de sol actuel de 3 classes est constitué de dalles collées qui parfois sous l'effet du passage ou de mouvement de mobilier se craquèlent. Or ces produits ne sont plus aux normes car contiennent de l'amiante.

Les analyses faites depuis 2 années n'ont pas montré de présence de poussières d'amiante dans l'air.

Néanmoins, la municipalité a décidé d'engager des travaux de renouvellement de ce revêtement de sol abîmé sans attendre.

Traitement des fissures en façade et nettoyage de la toiture terrasse

Il s'agit de travaux d'entretien indispensable au maintien en bon état général de notre école.

TRAVAUX DE VOIRIE

Route de la Poste : Il s'agit d'une voie communautaire où la vitesse est excessive malgré de nombreux aménagements déjà réalisés (écluses, potelets bois).

Prochainement, le croisement route de la Poste/chemin de Martinot sera modifié avec la mise en place de STOP sur la route de la poste. Ce dispositif obligera les automobilistes à s'arrêter systématiquement afin de casser la vitesse.

Lotissement de la Clairière de Lauduc II et zone artisanale du Clouet :

Ces lotissements artisanal et d'habitation communaux sont récents et situés à l'entrée de Pompignac coté avenue du Périgord – Yvrac.

Les trottoirs internes seront réalisés très prochainement.

Réfection de voirie : chemin de Sarail en limite de Montussan, allée des Visons donnant sur le village artisanal du Clouet.

Le clos de la Prairie : des places de stationnement internes à ce lotissement, situé derrière l'école maternelle, vont être créées ainsi que des aménagements de sécurité sur les trottoirs et en entrée de lotissement (accès par chemin de Saint Paul) Préalablement à ces travaux, une réunion avait été organisée afin de partager sur les besoins et les solutions envisageables.



TRAVAUX SUR LA PLAINE DES SPORTS

Club house du tennis : reprise du plafond sévèrement endommagé suite aux évènements pluvieux

Réhabilitation du terrain de football : scarification, sablage, mise en place de fertilisant, engazonnement

Vestiaires de football : les vitrages des vestiaires du football ont été cassés suite à des actes de vandalisme. Ils seront remplacés.

Toiture du gymnase : la toiture du gymnase est constituée de plaques composite fixées sur charpente. Elles datent de 40 ans. Certaines sont fissurées ou trouées et laissent passer les eaux de pluie. Des flaques d'eau se forment ainsi dans certaines zones intérieures du gymnase engendrant des risques pour les joueurs et indisponibilité du gymnase. Durant le mois d'août, les plaques défectueuses, préalablement identifiées, seront remplacées.

Fermeture de la plaine des sports : les équipements sportifs subissent des dégradations et les riverains sont parfois victimes de nuisances auditives liées à la pratique sportive à des heures trop tardives. Aussi afin de préserver la qualité de nos structures et le bien être des riverains, un dispositif de fermeture automatique sera installé afin d'assurer la fermeture automatique par verrous magnétiques sur plages horaires. Les associations utilisatrices des lieux et leurs adhérents bénéficieront toujours de l'accès afin d'assurer les entraînements.

Eglise de Pompignac : Le système de fixation de la cloche était défectueux avec risque de chute de cette dernière. Après mise en sécurité il y a quelques mois, les travaux de réparation débutent au mois de juillet ; Une fois réalisés, nous pourrons de nouveau entendre notre cloche marquer les heures.

Déménagement de la maison des associations et relocalisation des activités associatives :

La maison des associations va être réhabilitée à compter du mois d'octobre et abritera d'ici un an la bibliothèque de Pompignac.

Pour effectuer ces travaux importants, il était nécessaire de relocaliser les associations utilisatrices de ce bâtiment. Ce sera chose faite durant le mois de juillet. Le déménagement est assuré par les agents municipaux et des bénévoles. Les associations intégreront la salle des fêtes Maurice Déjean en lieu et place de la bibliothèque et les salles de la maison de Cadouin. Dans cette dernière, un local spécifique est en cours de construction. Il abritera le four de l'association « Les ateliers du Kaolin ». En effet, le four était installé jusque-là dans une pièce de la maison des associations, sans aucun dispositif de sécurité incendie. La situation ne pouvait continuer ; Désormais le four sera abrité dans un local aux normes, avec des dispositifs coupe-feu.

Entretien de la commune :

Suite à un inventaire général de nos espaces verts communaux, des marchés d'entretien ont été signés entre 3 entreprises et la municipalité en 2022. Il s'agit de mettre en place un plan global d'entretien régulier avec planning d'intervention.

Certains lieux jusque-là non entretenus ont subi des travaux de débroussaillage de grande ampleur ; désormais seul l'entretien sera nécessaire



Cet espace surplombe l'école maternelle. En vous baladant sur la ceinture verte n'hésitez pas à y faire une halte, la vue sur Pompignac y est très belle



Maison de Cadouin, construction du local four

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La municipalité engagera, à compter de la rentrée, des travaux sur chacune des presque 40 armoires électriques d'alimentation de l'éclairage public pour assurer à terme son extinction nocturne.

Nos communes voisines ont déjà adopté ce principe depuis de nombreuses années. La municipalité fixera les plages horaires en concertation avec celles-ci de façon à assurer homogénéité et cohérence sur notre territoire.

Cela permettra des économies d'énergie et la préservation de la biodiversité

Ce projet vous sera présenté en réunion publique le 29 septembre prochain.

Fossé Bel Horizon : ce fossé collecte les eaux de pluie d'un vaste secteur : une partie du secteur de Touty, du chemin des graves, Bel Horizon et les ruissellements d'une partie du bois de Cadouin. Son curage était indispensable.

Hameau de la Laurence : le fossé en domaine public à l'arrière des habitations et les bords du cours d'eau la Laurence ont été intégralement nettoyés pour éviter tout « bouchon » pouvant engendrer des débordements.

Les berges des bassins de rétention ont également été nettoyés.



Passage de l'épareuse 3 fois par an sur les bords de voie : en ce début juillet, il s'agissait du deuxième passage avec pour objectif de couper l'herbe sur les banquettes de voie et en totalité (banquettes et fossés) au droit des intersections pour garantir la visibilité. Un passage complet sera prévu en fin d'année. Cette régularité assurera un entretien permanent des bords de voie et fossés de la commune.

RAPPEL : L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

En limite avec le domaine public, l'entretien de son pied de mur, de clôture et son devant de façade incombe à chaque habitant jusqu'au caniveau ou fossé ou à défaut sur une largeur de 1,20 m



Borne électrique : installation d'une IRVE – Infrastructure de recharge de véhicules électriques

2 bornes de recharge rapide sont désormais disponibles en centre bourg.

Le paiement s'effectuera par carte. Merci de réserver les places au droit de cette IRVE aux véhicules électriques.

LA BIBLIOTHÈQUE DÉMÉNAGE !



Suite au déménagement de la bibliothèque, la borne du livre vert sera désormais disponible à l'agence postale.

Le livre vert récupère tout type d'ouvrages, quel que soit l'état ou l'année d'édition, ainsi que des CD, DVD, disque vinyle et jeux de société.



Bibliothèque municipale éphémère

HORAIRE AU 1 JUILLET 2022

MARDI & JEUDI
16H À 18H

MERCREDI
15H À 19H

VENDREDI & SAMEDI
9H30 À 12H30

CONTACT

bibliotheque@pompignac.fr
05.56.72.81.12



FETE DE L'ÉTÉ

Organisée par le GPEP (groupement des parents d'élèves de Pompignac), cette fête, prévue le vendredi 17 juin à partir de 16h15 devait être un moment de partage avec jeux et animations diverses en extérieur pour le plaisir de tous. Ce moment de convivialité devait marquer la fin de l'année scolaire pour tous nos enfants.



La municipalité a remis en cadeau un livre de Yann Arthus-Bertrand choisi avec les professeurs, aux enfants de CM2 qui quittent l'école élémentaire à la rentrée prochaine pour poursuivre leur scolarité en collège. Belle réussite à nos jeunes pousses !!!

Suite à la vague de chaleur, un arrêté préfectoral a interdit toute manifestation en extérieur .

Aussi cette fête, préparée de longue haleine par les parents d'élèves a dû être considérablement amputée. Mais la volonté du GPEP et de la mairie était inébranlable : il fallait maintenir un moment festif pour les enfants tout en respectant l'arrêté.

Aussi elle s'est tenue dans la salle des fêtes climatisée pour l'occasion. Ce fut une belle réussite avec une tombola, un goûter, des chants et l'exposition des travaux réalisés en classe par les enfants tout au long de l'année.

HÔTELS À INSECTES : LES BELLES RÉALISATIONS UTILES DE NOS ENFANTS



Nos élèves de CM1 et CM2 ont bien travaillé cette année en classe avec leurs professeurs. Un formidable projet a été mené. Il consistait en la réalisation d'hôtels à insectes. Patiemment, ils ont recherché des informations sur la constitution, les modalités de construction, les matériaux à mettre en place. Puis ils ont tracé pour les découpes de bois, les ont montés et ont choisi l'emplacement le plus propice dans les bois.

Ce projet ludique leur a permis de travailler en groupe et de développer de nombreuses compétences essentielles pour la suite de leur scolarité.

Ces hôtels ont été installés par les enfants dans le bois de Cadouin.

Soyons sûrs qu'ils seront très vite habités par des locataires indispensables à la vie de nos espaces naturels et à la préservation de la faune et la flore.

Merci à tous pour cette belle initiative

Juillet 2022

INFO LUDO

AGENDA

THÈME DU MOIS : tous ensemble! (jeux de coopération)

- **Mercredi 13 juillet**, 15h-17h, Refuge à Salleboeuf : **animation livres et jeux** avec la médiathèque de Salleboeuf
- **Mercredi 20 juillet**, 10h-11h, Tresses : **matinée jeux surdimensionnés** et jeux d'extérieur
- **Vendredi 29 juillet**, 15h-17h, Tresses : **après-midi jeux d'eau**
- **Vendredi 29 juillet**, 20h30-00h, château de la Séguinie : **Soirée jeux de société** thème "coopération", ouvert au + de 8 ans, gratuit, ouvert aux non-adhérents
Pandémie, Unlock, Just one, Bandido, Micro-Macro...

HORAIRES

TRESSSES :
Lundi/ vendredi : 14h-18h15
Mercredi : 9h30-11h30

SALLEBOEUF :
Mercredi : 14h-18h15

FERMÉ les samedis et jours fériés

FERMETURE DE LA LUDO THEQUE DU 1ER AU 7 AOUT

Du vendredi 8/07 au jeudi 1/09 inclus

Vacances d'été = prêts doublés!

PETITS MATINS LUDIQUES

- **Petits Matins Ludiques à Tresses**
Parents : jeudis 7 et 21 juillet
Assistantes maternelles : jeudi 28 juillet
Inscription conseillée sur terresdejeu.fr

Consignes sanitaires
Lavage des mains à l'arrivée
Port du masque non obligatoire

Terres de Jeu

CAP33 : retrouvez-nous de 17h à 18h15 à Salleboeuf, square Alban Techoueyres, les 8 et 22 juillet!

Suivez-nous sur nos pages Facebook et Instagram pour les infos en direct!

Contact : 07 83 94 06 80
05 56 52 14 28
ludothèque.terresdejeu@gmail.com

+ d'infos sur notre site terresdejeu.fr

LE CLUB DE HANDBALL DE POMPIGNAC VOUS ATTEND À COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE !

**Tu es né.e entre 2008 et 2013
Tu veux découvrir le Handball
ou déjà licencié.e ?**

REJOINS NOUS !

On t'attend les mercredis et les vendredis au Gymnase de Pompignac de 18h30 à 19h45

Le seul club de HANDBALL de la Communauté de communes Les Coteaux Bordelais

**U11 FILLES - GARÇONS
U13 FILLES - GARÇONS
U15 GARÇONS**

ENTRAÎNEMENTS D'INITIATION OU D'ESSAI POSSIBLE

Renseignements : handballcoteauxbordelais@gmail.com



CASA DE LA FRAYSE

De 11 à 17 ans, c'est à la Casa que ça se passe ! Au cœur du Domaine de la Fraysse, ce lieu est voué à l'épanouissement des jeunes, permettant d'aiguiser la créativité et la curiosité ainsi que de découvrir d'autres activités, d'autres lieux et d'autres cultures, le tout en s'amusant !

Inscription et informations sur la page facebook : www.facebook.com/casa.frayse



ATLANTIQUE DELTA LA SAISON EST BIEN PARTIE !

La saison est bien partie pour le club Atlantique Delta avec des conditions de vol exceptionnelles ce printemps sur la dune du Pyla où nous avons pu faire des vols en escadrille jusqu'au banc d'Arguin à des altitudes impressionnantes.

Des sorties ont eu lieu également dans le Lot et Garonne, les Pyrénées et en Espagne. Au programme cet été un séjour itinérant au mois d'août : Massif central, Alpes, Jura.

Pour septembre probablement une journée biplace à Cabanac et reprise de l'école Delta.

Si vous avez toujours rêvé de voler venez nous rejoindre : www.atlantiquedelta.fr



la Gironde
se révèle!



CAP 33

du **4/07** au **31/08**
80 DISCIPLINES
SPORT & CULTURE
À DÉCOUVRIR !
tir à l'arc, foot, pétanque...

S'AMUSER
PARTAGER
DÉCOUVRIR
C'EST GRATUIT,
TOUS LES JOURS
OÙ VOUS VOULEZ !

Les Coteaux Bordelais :
Tresses
Carignan de Bordeaux
Pompignac
Fargues Saint-Hilaire
Sallebœuf
Bonnetan
Camarsac
Croignon



Tous les programmes dans les centres CAP33,
auprès des collectivités partenaires et sur gironde.fr
Interventions et animations en partenariat avec
les comités sportifs départementaux.

gironde.fr/cap33    



VACANCES SPORTIVES AVEC...

CAP 33

Cet été, la commune bouge dans le cadre du programme CAP 33 porté par le Département de la Gironde et la Communauté de communes. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le dépliant CAP33. CAP 33 offre sur nos 8 communes des activités sportives, ludiques pour tous.

A Pompignac, CAP 33 ce sont des activités tous les mercredis soirs du 04 juillet au 26 août à la plaine des sports (hockey sur gazon, pala...) et des activités de jeux d'adresse tous les vendredis soirs du mois de juillet en centre bourg, place de l'Entre-Deux-Mers.

RDV mercredi 20 juillet à partir de 18h30 pour une initiation à la Pala avec le club de Pala de Pompignac

TAM TAM

L'association TAMTAM, soutenue par la CDC Coteaux Bordelais, vous propose le planning pour les vacances d'été du 11 au 29 juillet et du 22 au 26 août 2022 à la salle multi-activités de Salleboeuf et à la plaine des sports de Pompignac.

Retrouvez le programme de chaque semaine et la fiche d'inscription sur le site www.association-tamtam.fr



ENTRÉE
PRIX LIBRE

FARGUES SAINT-HILAIRE 33
DOMAINE DE LA FRAYSE

21 > 24
JUILLET
2022

FRAYSE TOUCH #8

LES FATALS PICARDS / TÉLÉGRAM
ACOUSTEEL GANG et LA FANFARE LE SNOB
CHELABÔM / KARAOKE LIVE SHOW / MONA SIMON
JAZZ'EM QUARTET / CIE DU TOUT VIVANT
HORRIBLE CIE / LA BANDE ORIGINALE
Ciné-Spectacle Original et musical-Art&Scène...



www.fraysetoch.com



Vous avez des idées d'article à faire paraître ?

N'hésitez pas à nous contacter sur la nouvelle adresse email
communication@pompignac.fr



Bulletin d'information
Directrice de la publication :
Céline Deligny-Estovet

Conception-rédaction :
Laura Coste
www.lauracoste.fr

Imprimé à 1 600 exemplaires
par Sud-Ouest Numérique

Mairie de Pompignac
23, avenue de la mairie
33370 Pompignac
05 57 97 13 00
mairie@pompignac.fr
www.pompignac.fr

[f @communedepompignac](https://www.facebook.com/communedepompignac)

crédits : freepik, pch.vector,
rawpixel, flaticon, upklyak

IMPRIM'VERT®

